

Trois personnes noyées

Saint-Quentin, 18 juillet. — Pendant l'orage d'hier la foudre a frappé trois personnes d'une même famille à Cauchy : le père, la mère et leur enfant de 15 ans. La mort a été instantanée et les cadavres sont méconnaissables.

Le « Spetzia »

Marseille, 18 juillet. — Le vapeur français Europe, venant du Pirée, ayant à son bord 300 officiers et marins grecs, se rend au Havre pour y prendre livraison du grand cuirassé grec Spetzia.

Condammations d'anarchistes

Paris, 18 juillet. — La cour d'assises de la Seine a rendu ce soir son arrêt dans l'affaire des anarchistes arrêtés le 1er mai pour provocations criminelles.

Le typographe Dumont a été condamné à 4 mois de prison et 50 francs d'amende.

Les autres ont été condamnés par défaut à deux mois de prison et 3000 francs d'amende.

Les manœuvres d'automne

Paris, 18 juillet. — Le ministre de la guerre a décidé que 30 médecins-majors de 1re classe et 2e classe et 36 majors de 2e classe feront partie de la réserve nationale.

Un conseil en suspicion

Paris, 18 juillet. — Un journal du matin a annoncé que le ministre de France à Zurich n'aurait pas pu assister à l'occasion de la fête du 14 juillet.

Le traité anglo-allemand

Londres, 18 juillet. — Je puis vous assurer de la façon la plus formelle que dans la convention conclue récemment entre l'Angleterre et l'Allemagne, il n'y a pas de clauses secrètes.

Le marquis de Salisbury n'a pu, par conséquent, aucun engagement avec l'Allemagne; dans le cas où cette puissance ferait la guerre, l'Angleterre s'engage seulement de soutenir, dans les limites permises par son Parlement, la politique allemande dans le sud-est européen.

C'est, comme vous voyez, un engagement qui est limité à l'avant de l'Angleterre, car en Orient l'Allemagne n'avait à lutter que contre la Russie.

La sortie du Pape

Paris, 18 juillet. — Un journal donne des détails circonstanciés sur la prétendue sortie du Pape du Vatican; il est faux que les soldats italiens aient présenté des armes et que le Pape ait eu à les tenir en sentinelle italienne n'a pu s'apercevoir qu'après le passage du carrosse.

Les journaux qui parlent d'un poste permanent de trois gardes armées dans cette allée se trompent. L'allée est considérée comme papale. Pie IX et Léon XIII y ont passé.

Les musées commerciaux

Paris, 18 juillet. — Le comité consultatif des musées a tenu, ce matin, et s'est occupé principalement de la question des renseignements et des musées commerciaux.

Il a approuvé les termes d'une circulaire que le ministre des affaires étrangères va envoyer à ce sujet, à tous les consuls de France.

Le comité consultatif s'est ensuite ajourné au mois d'octobre.

Le conseil supérieur de l'agriculture

Le conseil a voté les droits suivants qui lui étaient proposés par sa première commission :

Blé en grains 3 fr. les 100 kilos; blé en farine 8; avoine en grains 3; avoine en foin 5; orge en grains 2; orge en farine 3,75; seigle en grains 3; seigle en farine 6; maïs en grains 2 et 6,00; maïs en farine 7 et 8,00; riz en farine 8 et 11,00; maïs 3,50; biscuits de pure farine, de mer et autres produits dérivés des farines et des céréales, en farine, légumes secs et leurs farines 3; marrons 3; pommes de terre 0,40 c.; betteraves 0,40 c.; graux, semoules en grains.

Citrons, oranges 5 fr.; carottes 1 fr.; raisins et fruits de primeur ou de conserve (produits de serres) 3 fr. le kilo; raisins ordinaires 0 fr. 25; raisins de vendanges foules et secs 0 fr. 05; pommes, poires et autres fruits de table 3 fr. les 100 kilos; pommes à cidre et poires à poiré 1 fr. 50 les 100 kilos. Fruits secs autres que les précédents 0 fr. 10; raisins secs 15; pommes à poires 6; noix, amandes, noisettes, avellanes 6; prunes; 10; autres fruits, 10.

Graines à ensemencer 2 fr. les 100 kilos; plantes médicinales en fleurs, fèves, lins, et racines, les 100 kilos, 15 fr.; racines de chicorée verte 0 fr. 50; racines de chicorée blanche 2 fr. les 100 kilos; plantes d'arbré 3 fr.; foin et remoulages les 100 kilos 0 fr. 50; tourteaux d'arachides 1 fr.

Le conseil a voté comme étant plus spécialement réservés au conseil supérieur du commerce et de l'industrie les droits sur les semoules, pâtes d'Italie, salex, sagouts et fécules exotiques, légumes secs autres que ceux indiqués ci-dessus.

Les droits sur les fruits confits, sucres ou conserves, ont été réservés pour le même motif.

NOUVELLES MILITAIRES

La classe 1885. — Le ministre a décidé que les hommes appartenant à la classe 1885, qui doit être prochainement renvoyés dans ses foyers, actuellement en congé ou en permission de 30 jours, à titre de soutiens de famille ou de convalescents, ont pu faire personnellement, n'auront pas à revenir à leur corps et seront maintenus dans la position de congé jusqu'à leur renvoi.

Les hommes gradés seront remplacés dans leur emploi.

Mouvements de troupes. — A l'issue des manœuvres d'automne, c'est-à-dire dans la 2e quinzaine de ce mois, les régiments de cavalerie de la 1re division d'infanterie qui tiennent garnison à Rouen, Caen et Le Havre, ira à Paris remplacer la 6e division qui retourne en province.

Le même mouvement aura lieu dans la 4e corps entre la 7e et la 8e division d'infanterie; la 8e quittera Laval, Mayenne, L'Asson, St-Amand et Paris et sera remplacée dans ces garnisons par la 7e.

L'armée allemande. — L'armée allemande sera dans un bref délai, si les crédits allemands sont accordés, augmentée de 18.000 hommes et de plus 50.000 hommes ayant des infirmités peu graves et dispensés jusqu'à ce jour, seront incorporés. Bref, en 1890 l'armée allemande sera composée de plus de 1.000.000 d'hommes et en temps de guerre son effectif comprendra 6.500.000 combattants.

Si l'adage Si stipacem parca bellum est vrai, on peut reprocher à nos voisins de vouloir nous chercher querelle.

Qu'en pensez-vous ?

La loi militaire. — M. de Freycinet, ministre de la guerre, a adressé la lettre suivante à M. Rozet, député de Vaucluse :

« Monsieur le Député, « Vous m'avez témoigné le désir d'être renseigné sur la situation créée par la loi militaire du 15 juillet 1889 aux jeunes gens dispensés de leur service par l'article 20 (universitaires ecclésiastiques, etc.) de la loi du 27 juillet 1872.

« L'article 20 de la loi sus-visée du 15 juillet 1889, qui conserve à ces dispensés le bénéfice de leur situation antérieure, doit être interprété dans ce sens que ceux d'entre eux qui satisfaisent à toutes les conditions sous lesquelles est dispensé de leur service, reçoivent, comme par le passé, aussitôt après l'accomplissement de ces conditions, un titre de libération définitive du service militaire.

« Des instructions dans ce sens ont été adressées à MM. les généraux commandants des corps d'armée.

Promotions. — Sont nommés : Au grade d'archiviste de 2e classe, M. Perruchon, archiviste de 3e classe, employé à l'état-major du commissaire de la subdivision de région de St-Omer; M. Labarrier, archiviste de 2e classe à l'état-major du gouverneur de Dunkerque.

Au grade d'archiviste de 3e classe. — M. Duhamel, sergent à la 1re section de secrétaires d'état-major et de renseignements, fonctions d'archiviste à l'état-major du 1er corps d'armée.

Train des équipages. — Sont promus au grade de sous-lieutenant de réserves les anciens sous-officiers dont les noms suivent : M. de la Roche.

Au 1er escadron. — MM. Le Hars et Joffroy.

La revue du 14 juillet et les officiers étrangers. — Le New York Herald a demandé à trois officiers français, M. de Freycinet, M. de la Roche et M. de la Roche, une appréciation de la revue du 14 juillet.

Ces militaires publient dans ce journal leurs impressions.

Le Prussien avoue que la revue de trente mille hommes a été la mieux réussie qu'on ait jamais vue en France.

Les mouvements étaient exécutés avec précision, l'alignement était presque parfait et l'intervalle prescrit de 50 mètres était rigoureusement observé. Les chasseurs à pied et les régiments de la ligne semblaient beaucoup mieux habillés qu'autrefois.

Rien n'était plus faux que de vouloir comparer la démarche classique de nos Français, vigoureux et agiles, avec la cadence mathématique du Parade Marché prussien, que l'on ne peut apprendre qu'après de longs exercices.

Les troupes qu'on a vu hier n'ont pas cette précision raide de la garde prussienne, mais elle n'a ja-

mais existé ni dans l'esprit, ni dans les traditions de l'armée française. La libre élasticité du mouvement du fantassin français donne une pleine habitude à l'alignement individuel sans nuire à l'ensemble des bataillons et des compagnies.

Parmi les 38 excellents bataillons d'infanterie qui ont manœuvré, c'est le 2e bataillon de chasseurs à pied qui méritait le premier prix; cette troupe paraît représenter l'idéal de ce que le fantassin français doit être.

On a remarqué, aucune nation ne peut présenter 16 batteries supérieures à celles qui composent la division du général Ladocet.

Les chevaux étant de meilleure qualité, les généraux montés ne s'écarteront pas du point de vue de leur position; en un mot, l'aspect de la division du général Ladocet semble justifier l'opinion qu'on entend souvent exprimer à Berlin, à savoir, laquelle la France possède la meilleure cavalerie d'Europe.

Il y a quelques années, quand l'officier prussien, on considérait encore la cavalerie comme le point d'appui de l'armée; mais, depuis, les progrès de la cavalerie ont fait une bonne impression. La cavalerie est bien montée.

L'officier anglais dit que la France a toute raison de regarder avec orgueil les troupes qui ont manœuvré à Longchamps. Les chevaux des chasseurs et des hussards sont la meilleure monture qu'on puisse avoir pour la cavalerie légère. C'est une race qui a été obtenue par le croisement des chevaux hongrois et arabes et qui en réunit toutes les qualités.

L'officier anglais fait cependant remarquer que l'uniforme bleu des chasseurs offre une cible trop voyante à l'ennemi.

En somme, dit-il, ces gens qui marchent, apprenant de fatigues, avec leur gaieté et leur vivacité ordinaires, de bons soldats, capables de remettre la France au rang de la première nation militaire du monde, il est à désirer que les autres nations du monde payent une telle armée. A la prochaine guerre, la France étonnera le monde par les qualités de son armée.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

Quoiqu'on a vu les 30.000 Français manœuvrer, dit-il, ne saurait nier que la France possède d'excellents généraux.

Les troupes sont dirigées avec une rapidité et une adresse qui méritent les plus hauts éloges de la France. La charge de la cavalerie a été une des plus belles qu'on ait jamais vues.

Si le reste de l'armée française ressemble aux troupes qui ont manœuvré à Longchamps, la France peut délier n'importe quel ennemi.

L'officier américain donne à sa critique la forme d'un avis aux ennemis de la France.

qui chanteront la Nuit du Sabbat d'Ambrósio Thomas.

2. Le Choral Nadaud, 125 exécutants, qui chantera les Emigrants irlandais de Govaert, l'éminent directeur du Conservatoire de Bruxelles.

3. Les Mélophons de Molenbeek, St-Jean, 142 exécutants, le Réveil de Govaert.

4. Les Orphéistes de Valenciennes, 150 exécutants, La Nuit du Sabbat.

5. La Société royale des chœurs de Fraternité, 120 exécutants, de Govaert.

6. Les Enfants de Paris, 130 exécutants, La Nuit du Sabbat.

Nous reviendrons sur ce concours.

Postes et Télégraphes. — Plusieurs emplois de commis auxiliaires seront prochainement vacants au bureau de Roubaix. Un examen préalable et un stage de trois mois au moins sont exigés. La rétribution de début est de 1,000 francs, avec augmentations successives de 200 fr. jusqu'à un maximum de 2,400 francs. La retenue de 5 0/0 pour la retraite sera versée au moment de l'entrée en service.

Les jeunes gens de 18 à 25 ans qui désiraient concourir seront renseignés au bureau des postes.

Un accident, rue du Courir. — Une jeune ouvrière soignée, Mlle Adélaïde Deins, a été, hier, vers cinq heures du soir, victime d'un accident, dans un établissement de la rue du Courir.

Cette jeune fille a voulu nettoyer son métier pendant que celui-ci était en marche et a eu la première phalange de l'annulaire de la main droite prise dans les roues de l'engrenage et complètement mutilée.

On fit mander un docteur qui donna des soins à la blessée et la fit reconduire à son domicile rue de Lille, cour Six.

Un accident boulevard de Belfort. — Vendredi, vers midi et demi, des enfants jouaient sur un chariot chargé de briques, boulevard de Belfort, quand l'un d'eux, André Pierrot, âgé de 12 ans, tomba, et se cassa le bras droit et la jambe gauche et il reçut quelques contusions sans danger à la figure.

Après avoir reçu des soins chez un pharmacien, il a été reconduit chez lui, rue des Longues-Haies.

Une ouvrière rattachée de la rue de la Paix, Mlle Augustine Hay, s'est rendue jeudi soir, au poste central de police et a déclaré qu'une femme, Elise D..., rôdait depuis quelque temps autour de sa maison la menaçant de lui lancer un bol de vitriol à la figure.

L'affaire était trop grave pour que la police ne se mit aussitôt à la recherche de cette femme. Elise D..., est d'ailleurs une expulsée.

Le quartier de la rue de la Paix a été visité par les agents, mais il a été impossible de découvrir la femme au vitriol.

Nous avons dit qu'une affaire assez grave s'était passée, mercredi soir, vers dix heures dans un estaminet situé à l'angle des rues d'Alger et de Watteville, dans le quartier de la Gare.

Voici ce qui a eu lieu : vers huit heures du soir, deux individus en compagnie d'une femme, entraient dans l'estaminet dit le Petit-Roubaix, rue de la Vigne prolongée, tenu par M. Auguste Montagne.

L'un des deux individus, Oscar Delporte, qui avait pris sa pension dans cet estaminet et était parti sans avoir rien dit à son patron, avait été engagé dans l'armée en garnison à Valenciennes, où il avait fait un an de prison.

Delporte insistait à plusieurs reprises mais Mme Montagne se refusait à le laisser aller. Elle commençait à insulter grossièrement le client, avait dit qu'elle allait tout briser dans l'établissement. Devant ces menaces, M. Montagne, qui se trouvait dans une chambre contiguë au café, accourut et voulut mettre son ancien pensionnaire dehors.

Le camarade de Delporte, Benoit Dugardin, prit alors la défense de celui-ci et une véritable lutte s'engagea entre les deux hommes. Delporte, de la Vigne prolongée, tenu par M. Auguste Montagne.

L'un des deux individus, Oscar Delporte, qui avait pris sa pension dans cet estaminet et était parti sans avoir rien dit à son patron, avait été engagé dans l'armée en garnison à Valenciennes, où il avait fait un an de prison.

Delporte insistait à plusieurs reprises mais Mme Montagne se refusait à le laisser aller. Elle commençait à insulter grossièrement le client, avait dit qu'elle allait tout briser dans l'établissement. Devant ces menaces, M. Montagne, qui se trouvait dans une chambre contiguë au café, accourut et voulut mettre son ancien pensionnaire dehors.

Le camarade de Delporte, Benoit Dugardin, prit alors la défense de celui-ci et une véritable lutte s'engagea entre les deux hommes. Delporte, de la Vigne prolongée, tenu par M. Auguste Montagne.

L'un des deux individus, Oscar Delporte, qui avait pris sa pension dans cet estaminet et était parti sans avoir rien dit à son patron, avait été engagé dans l'armée en garnison à Valenciennes, où il avait fait un an de prison.

Delporte insistait à plusieurs reprises mais Mme Montagne se refusait à le laisser aller. Elle commençait à insulter grossièrement le client, avait dit qu'elle allait tout briser dans l'établissement. Devant ces menaces, M. Montagne, qui se trouvait dans une chambre contiguë au café, accourut et voulut mettre son ancien pensionnaire dehors.

Le camarade de Delporte, Benoit Dugardin, prit alors la défense de celui-ci et une véritable lutte s'engagea entre les deux hommes. Delporte, de la Vigne prolongée, tenu par M. Auguste Montagne.

L'un des deux individus, Oscar Delporte, qui avait pris sa pension dans cet estaminet et était parti sans avoir rien dit à son patron, avait été engagé dans l'armée en garnison à Valenciennes, où il avait fait un an de prison.

Delporte insistait à plusieurs reprises mais Mme Montagne se refusait à le laisser aller. Elle commençait à insulter grossièrement le client, avait dit qu'elle allait tout briser dans l'établissement. Devant ces menaces, M. Montagne, qui se trouvait dans une chambre contiguë au café, accourut et voulut mettre son ancien pensionnaire dehors.

Le camarade de Delporte, Benoit Dugardin, prit alors la défense de celui-ci et une véritable lutte s'engagea entre les deux hommes. Delporte, de la Vigne prolongée, tenu par M. Auguste Montagne.

L'un des deux individus, Oscar Delporte, qui avait pris sa pension dans cet estaminet et était parti sans avoir rien dit à son patron, avait été engagé dans l'armée en garnison à Valenciennes, où il avait fait un an de prison.

Delporte insistait à plusieurs reprises mais Mme Montagne se refusait à le laisser aller. Elle commençait à insulter grossièrement le client, avait dit qu'elle allait tout briser dans l'établissement. Devant ces menaces, M. Montagne, qui se trouvait dans une chambre contiguë au café, accourut et voulut mettre son ancien pensionnaire dehors.

Le camarade de Delporte, Benoit Dugardin, prit alors la défense de celui-ci et une véritable lutte s'engagea entre les deux hommes. Delporte, de la Vigne prolongée, tenu par M. Auguste Montagne.

L'un des deux individus, Oscar Delporte, qui avait pris sa pension dans cet estaminet et était parti sans avoir rien dit à son patron, avait été engagé dans l'armée en garnison à Valenciennes, où il avait fait un an de prison.

Delporte insistait à plusieurs reprises mais Mme Montagne se refusait à le laisser aller. Elle commençait à insulter grossièrement le client, avait dit qu'elle allait tout briser dans l'établissement. Devant ces menaces, M. Montagne, qui se trouvait dans une chambre contiguë au café, accourut et voulut mettre son ancien pensionnaire dehors.

Le camarade de Delporte, Benoit Dugardin, prit alors la défense de celui-ci et une véritable lutte s'engagea entre les deux hommes. Delporte, de la Vigne prolongée, tenu par M. Auguste Montagne.

L'un des deux individus, Oscar Delporte, qui avait pris sa pension dans cet estaminet et était parti sans avoir rien dit à son patron, avait été engagé dans l'armée en garnison à Valenciennes, où il avait fait un an de prison.

Delporte insistait à plusieurs reprises mais Mme Montagne se refusait à le laisser aller. Elle commençait à insulter grossièrement le client, avait dit qu'elle allait tout briser dans l'établissement. Devant ces menaces, M. Montagne, qui se trouvait dans une chambre contiguë au café, accourut et voulut mettre son ancien pensionnaire dehors.

Le camarade de Delporte, Benoit Dugardin, prit alors la défense de celui-ci et une véritable lutte s'engagea entre les deux hommes. Delporte, de la Vigne prolongée, tenu par M. Auguste Montagne.

L'un des deux individus, Oscar Delporte, qui avait pris sa pension dans cet estaminet et était parti sans avoir rien dit à son patron, avait été engagé dans l'armée en garnison à Valenciennes, où il avait fait un an de prison.

Delporte insistait à plusieurs reprises mais Mme Montagne se refusait à le laisser aller. Elle commençait à insulter grossièrement le client, avait dit qu'elle allait tout briser dans l'établissement. Devant ces menaces, M. Montagne, qui se trouvait dans une chambre contiguë au café, accourut et voulut mettre son ancien pensionnaire dehors.

Le camarade de Delporte, Benoit Dugardin, prit alors la défense de celui-ci et une véritable lutte s'engagea entre les deux hommes. Delporte, de la Vigne prolongée, tenu par M. Auguste Montagne.